



Mesurer les cambriolages en France : enquêtes de victimation et statistiques de police depuis le milieu des années 1980

Renée Zauberman, Philippe Robert, Sophie Névanen, David Bon

► To cite this version:

Renée Zauberman, Philippe Robert, Sophie Névanen, David Bon. Mesurer les cambriolages en France : enquêtes de victimation et statistiques de police depuis le milieu des années 1980. Questions pénales, 2011, XXIV (1), pp.1-4. hal-00742285

HAL Id: hal-00742285

<https://hal.science/hal-00742285>

Submitted on 16 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Questions Pénales

CESDIP

Centre de Recherches
Sociologiques sur le Droit
et les Institutions Pénales

UMR 8183

www.cesdip.fr

Mesurer les cambriolages en France : enquêtes de victimation et statistiques de police depuis le milieu des années 1980

Questions Pénales poursuit la présentation des travaux sur l'évolution de la délinquance commencée avec l'homicide (septembre 2008, XXI, 4), les agressions non mortelles (décembre 2008, XXI, 5) et les vols personnels (juin 2010, XXIII, 3). Cette livraison-ci est dédiée aux cambriolages à partir de travaux réalisés par Renée ZAUBERMAN, Philippe ROBERT, Sophie NÉVANEN et David BON dans le cadre d'un contrat de l'Agence nationale de la recherche.

Mesurer la délinquance est une opération complexe pour laquelle la recherche, après s'être longtemps appuyée sur les seules données produites par les institutions (statistiques judiciaires d'abord, puis plus récemment policières), a cherché à diversifier ses sources. En effet, toute une série d'actes délinquants n'apparaissent pas dans les statistiques d'activité de la police et de la gendarmerie et pour les saisir, les sciences sociales ont conçu des instruments qui lui sont propres : parmi ceux-ci des enquêtes, dites de victimation, interrogent des échantillons de population sur les infractions dont ses membres disent avoir été victimes au cours d'une période donnée. C'est à la confrontation de ces deux sources que nous procédons ici pour observer l'évolution des cambriolages en France depuis le milieu des années 1980. On s'en tiendra plus précisément aux cambriolages de la résidence principale ou de ses annexes dans la mesure où les cambriolages d'autres lieux ne sont pas pris en compte dans certaines des enquêtes disponibles.

Données et méthodes

Les enquêtes de victimation

Celles dont on dispose en France constituent un ensemble hétérogène :

- une première enquête nationale a été menée à bien par le CESDIP au milieu des années 1980 sur un échantillon de 11 000 personnes ;
- après une interruption de 10 ans, 11 enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages (EPCVM) contenant un module de victimation ont été conduites par l'INSEE à partir du milieu des années 1990 ;
- depuis 2007, ce module a été remplacé par des enquêtes annuelles sur le cadre de vie et la sécurité (CVS) entièrement consacrées aux victimations. Ce bouleversement a été introduit pour renforcer la comparabilité des données d'enquêtes avec les données policières plutôt qu'avec le souci de préserver leur comparabilité dans le temps, un choix qui a rendu complexe la mise en série des résultats¹.

La première EPCVM avait touché quelque 6 000 enquêtés ; les suivantes ont concerné presque 11 000 personnes ; les deux dernières en ont interrogé jusqu'à 25 000 ; par la suite, les CVS ont calibré leurs échantillons à hauteur de 17 000 personnes.

Chacune de ces enquêtes interroge sur les victimations subies au cours des deux années qui ont précédé sa passation. Elles contiennent toutes un module sur les cambriolages dont les enquêtés estiment que leur ménage a été victime, les vols personnels et ceux liés aux véhicules étant examinés à part.

On aura recours, à titre de comparaison :

- aux enquêtes réalisées tous les deux ans depuis 2001 en Île-de-France par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU-IdF) qui portent sur de gros échantillons de quelque 10 500 personnes ;
- aux enquêtes locales réalisées par le CESDIP à Amiens à la fin des années 1990 et, en 2005, à Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Gonesse, Saint-Denis et Lyon sous l'égide du Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU) ; elles ont été menées sur des échantillons de 1 000 à 5 000 enquêtés.

Les enquêtes nationales ont toutes été menées en face à face, alors que les régionales et les locales ont été conduites par téléphone.

Les statistiques du ministère de l'Intérieur, dites de criminalité et délinquance constatées, dénombrent à vrai dire les faits transmis par la police et la gendarmerie à la justice, à l'exclusion de ceux qui concernent les infractions de circulation, celles par imprudence et celles susceptibles des peines les moins graves (contraventions).

Méthode : pour rendre ces deux sources comparables, il faut se livrer à diverses opérations préalables :

Les enquêtes renseignent sur la **proportion d'enquêtés victimes (prévalence)** et sur le **nombre de victimations de la même sorte (multivictimation)** au cours des deux dernières années. En multipliant l'une par l'autre, on obtient un **taux d'incidence** (nombre de faits pour 100 répondants, subis au cours de la période de référence). Si l'on rapporte ce dernier taux au nombre de ménages dans la population enquêtée, on parvient à des **estimés en nombres absolus** que l'on peut enfin comparer aux données policières.

Parmi les 107 index qui constituent les catégories de classement de ces statistiques policières, on retient celui qui se rapproche de la formulation des questions utilisées dans les enquêtes (index 27 : cambriolage de locaux d'habitation principale).

Puisque les enquêtes de victimations ont été conçues pour tenter de saisir des faits qui, n'étant ni rapportés aux agences policières, ni découvertes par elles, ne pouvaient entrer dans les comptages de la délinquance qu'elles opèrent, ceux-ci se trouvent en principe en dessous des estimés produits par les enquêtes.

Pour rendre compte de cet écart, on introduit la notion d'**incidence apparente** qui ne retient que les victimations pour lesquelles les enquêtés déclarent avoir déposé plainte. Là encore, on rapporte le taux obtenu à la population de référence pour obtenir des estimés en valeur absolue comparables aux données policières.

Celles-ci doivent en principe se rapprocher des estimés d'incidence apparente, ou du moins s'inscrire dans leurs intervalles de confiance². Si c'est le cas, la différence entre les deux sources s'explique entièrement par la plus ou moins grande propension des victimes à informer la police. Si, au contraire, les données policières se situent au-dessus ou en dessous des limites de l'intervalle de confiance, il faudra aller chercher ailleurs les raisons de la différence entre les deux sources.

¹ Pour un examen approfondi des problèmes posés par cette sérialisation, cf. MICELI, *et al.*, 2009.

² Les résultats d'une enquête sur échantillon n'étant extrapolables à la population que de manière probabiliste, l'intervalle de confiance – plus ou moins large selon la taille de l'échantillon – est celui qui a 95 % de chance de contenir la valeur réelle.

Une baisse de longue durée, peut-être interrompue en fin de période

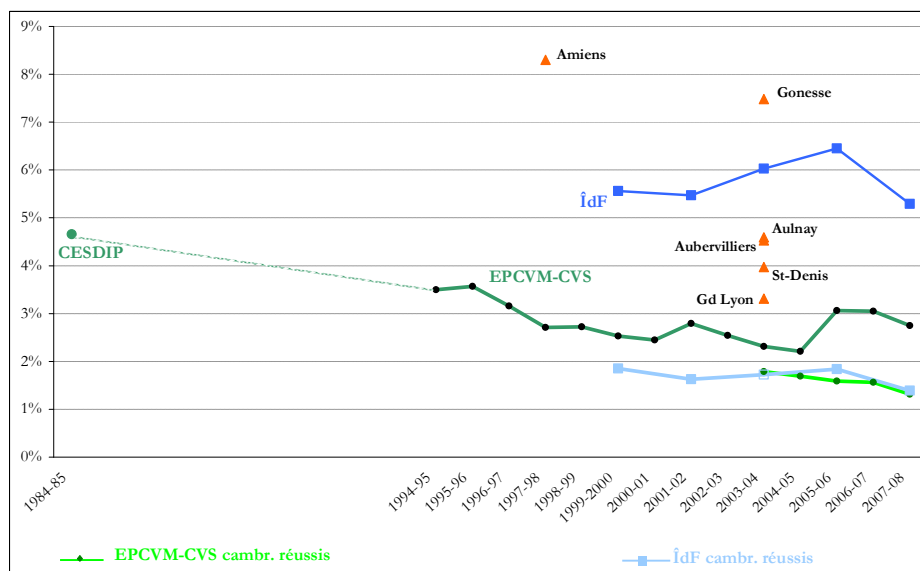
Tableau 1. Cambriolages de la résidence principale ; enquêtes nationales. 1984-2008

	% de ménages cambriolés dans la population (prévalence)	nombre moyen de cambriolages par ménage (multivictimation)	% de cambriolages dans la population (incidence)
CESDIP 1984-1985	4,66	1,27	5,92
EPCVM 1994-1995	3,50	1,27	4,43
EPCVM 1995-1996	3,57	1,32	4,70
EPCVM 1996-1997	3,16	1,26	3,98
EPCVM 1997-1998	2,71	1,21	3,28
EPCVM 1998-1999	2,72	1,22	3,31
EPCVM 1999-2000	2,53	1,24	3,14
EPCVM 2000-2001	2,45	1,15	2,83
EPCVM 2001-2002	2,79	1,21	3,38
EPCVM 2002-2003	2,54	1,13	2,86
EPCVM 2003-2004	2,31	1,23	2,84
EPCVM 2004-2005	2,21	1,12	2,47
CVS 2005-2006	3,06	1,15	3,50
CVS 2006-2007	3,05	1,12	3,42
CVS 2007-2008	2,75	1,18	3,24

Sources : CESDIP, INSEE.

Champ : France métropolitaine.

Figure 1. Cambriolages de la résidence principale, % de ménages victimes dans la population (prévalence), diverses enquêtes. 1984-2008



Sources : CESDIP, INSEE, IAU-ÎdF.

Champ : Variable selon les enquêtes.

Le cambriolage de résidence principale mesuré par les enquêtes ne concerne qu'une petite fraction des ménages résidant en France métropolitaine, moins de 5 % et même 3 % au plus depuis le milieu des années 1990 (tableau 1).

Cette victimation a décliné de manière pratiquement continue du milieu des années 1980 au milieu des années 2000. Une première comparaison entre l'enquête CESDIP des années 1980 et la première enquête EPCVM avait montré que la chute avait débuté par la résorption des taux très importants qui caractérisaient l'agglomération parisienne en début de période : les prévalences étaient passées de 14,5 à 5 % dans Paris *intra muros*, de 11,2 à 5,1 % dans la Petite Couronne³.

Si l'on tente d'élargir les perspectives de temps et d'espace dans lesquels s'inscrit ce mouvement à la baisse, les comparaisons internationales montrent que dans nombre de pays industrialisés d'Europe, la longue

croissance des atteintes aux biens qui a accompagné la mise en place des sociétés de consommation finit par venir s'essouffler, se stabiliser, voire amorcer une décline plus ou moins tard au cours des décennies 1990 ou 2000⁴. Les explications avancées pour rendre compte de cette évolution globale sont de natures diverses : démographiques, se référant à la récente baisse dans la population de la part des jeunes, qui sont les auteurs les plus courants de ces atteintes, baisse encore plus marquée en Europe qu'ailleurs dans le monde ; techniques, la diffusion importante des dispositifs de protection rendant le cambriolage plus difficile ; politiques, les questions de sécurité étant devenues des enjeux suffisants pour que les gouvernements y consacrent des politiques de répression qui peuvent avoir exercé leurs effets ; sociales, qui pointent les stratégies par lesquelles certains groupes sociaux, notamment à travers les méca-

nismes sélectifs du marché immobilier, réussissent à se mettre à bonne distance spatiale du risque⁵.

Dans les années les plus récentes cependant, il semble que le mouvement de baisse se soit interrompu en France. Mais ce retournement est suffisamment surprenant pour qu'on s'interroge sur la possibilité d'un artefact lié au changement de protocole et notamment à la modification de la formulation des questions posées sur le cambriolage. En effet, de 1996 à 2004 la question était *Votre logement a-t-il été cambriolé en n-2 ou n-1 ?* En 2005 et 2006 elle devenait *Avez-vous été victime du cambriolage de votre logement (résidence principale) ?* Depuis 2007, avec les CVS elle est devenue *Avez-vous été victime d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage de votre logement ?* L'introduction explicite de la tentative dans la consigne n'a-t-elle pas eu un effet perturbateur ? Si l'on se borne à examiner l'évolution des cambriolages réussis, ce que l'on peut faire à partir des années 2003-2004, le mouvement à la baisse paraît plutôt se poursuivre, comme l'indique la brève courbe verte vif de la figure 1. Il est donc possible que seules les tentatives aient crû.

Cette incertitude illustre l'importance de la stabilité des protocoles d'enquêtes, sans laquelle on ne saura pas s'il faut attribuer une variation observée à un changement des phénomènes que l'on prétend mesurer ou à l'instabilité de l'instrument de mesure. Dans cette perspective, les enquêtes franciliennes fournissent un point de vue plus assuré : elles portent sur des échantillons importants, représentatifs d'une population de presque un cinquième de la population métropolitaine et leur protocole n'a jamais été modifié⁶. Leur mise en série, qui ne porte malheureusement que sur la dernière décennie de la période observée au plan national indique un mouvement de hausse jusqu'aux années 2005-2006 (figure 1), après lesquelles s'amorce une baisse.

Ceci dit, les données franciliennes affichent toujours des taux de prévalence supérieurs, presque doubles, des résultats nationaux. Malgré la diminution des taux parisiens relevée entre le milieu des années 1980 et celui des années 1990, il reste vrai que le cambriolage affecte beaucoup plus l'Île-de-France que l'ensemble du territoire métropolitain : ainsi, dans la CVS sur 2006-2007, son taux pour les résidences principales est de 4,36 %, contre 2,75 % pour le reste du territoire. Cependant, si pour cette région l'on se borne également aux seuls cambriolages consommés, leurs prévalences se situent dans le même ordre de grandeur que celles de l'ensemble du territoire métropolitain. Est-ce à dire que l'Île-de-France se singularise par une plus grande quantité de tentatives mais pas de cambriolages réussis, ou doit-on attribuer cette divergence à la différence de protocole entre les deux enquêtes ?

En tout état de cause, que la tendance baissière se poursuive ou non à l'échelle

⁵ Pour une analyse de ces évolutions, cf. ZAUBERMAN, 2010.

⁶ La question est : *Quelqu'un a-t-il pénétré chez vous sans autorisation, ou tenté de le faire et volé quelque chose ou essayé de le faire (...) ?*

³ ROBERT, *et al.*, 1999, 272.

⁴ Pour la France, cf. *Questions Pénales*, 2010, XXIII, 3 ; pour des données européennes, cf. VAN DIJK, *et al.*, 2007, 249 et *suiv.*

nationale, il est intéressant de noter que la plupart des résultats recueillis pour 2003-2004 dans des communes de la banlieue Nord (Aulnay-sous-Bois, Aubervilliers, Saint-Denis) se situent au-dessus du niveau national mais en dessous du niveau régional ce qui veut dire que l'acmé du cambriolage francilien se situe ailleurs que dans ces communes de Seine-Saint-Denis : le croisement avec les diverses zones du territoire régional montre qu'au long des cinq enquêtes qui y ont été menées depuis 2001, c'est systématiquement Paris même qui affiche les prévalences les plus élevées pour cette victimisation. Enfin des scores très élevés avaient été relevés à Amiens à la fin des années 1990 et à Gonesse au milieu de la décennie suivante. Ils semblent dus à une proportion exceptionnellement forte de tentatives.

Dernière observation que l'on peut tirer du **tableau 1** : le nombre moyen de cambriolages subis en deux ans par les ménages des enquêtes décroît tendanciellement sur la période même si cette évolution n'est pas linéaire. Par suite, l'incidence, ou taux de cambriolages dans la population affichée en fin de période une reprise moins nette que celle indiquée par la prévalence ou taux de ménages cambriolés.

Quoiqu'il en soit des années les plus récentes, le cambriolage a fortement diminué en un quart de siècle.

Des sources faiblement concordantes

L'écart entre les données d'enquêtes et les statistiques policières est important ; presque de trois à un (**tableau 2**). Depuis le début des années 2000, il a semblé se réduire et descendre en dessous de deux à un parce que la source policière indiquait une chute moins nette que celle suggérée par les enquêtes de victimisation. Depuis, les deux mesures s'écartent plus que jamais. La corrélation entre les séries n'est pas statistiquement significative.

Certes, les deux sources s'accordent pour indiquer une tendance globale à la baisse, mais la statistique policière atténue beaucoup les évolutions par rapport aux indications fournies par les enquêtes. Cet amortissement dans les données institutionnelles des mouvements à la hausse ou à la baisse observés par les enquêtes est un trait commun à tous les pays où ces comparaisons ont été entreprises : les systèmes pénaux ne peuvent traiter que le volume de délinquance qu'autorisent les ressources dont il dispose à un moment donné et ce volume viendrait-il à se modifier que l'ajustement de ces ressources ne se fait jamais en réponse immédiate, mais avec la pesanteur des logiques propres aux institutions⁷. En l'occurrence, la série policière ne témoigne aucunement de la reprise suggérée en fin de période par les enquêtes. Cette divergence-là s'explique probablement parce que cette hausse est surtout due à la saisie par les enquêtes récentes d'un plus grand nombre de tentatives.

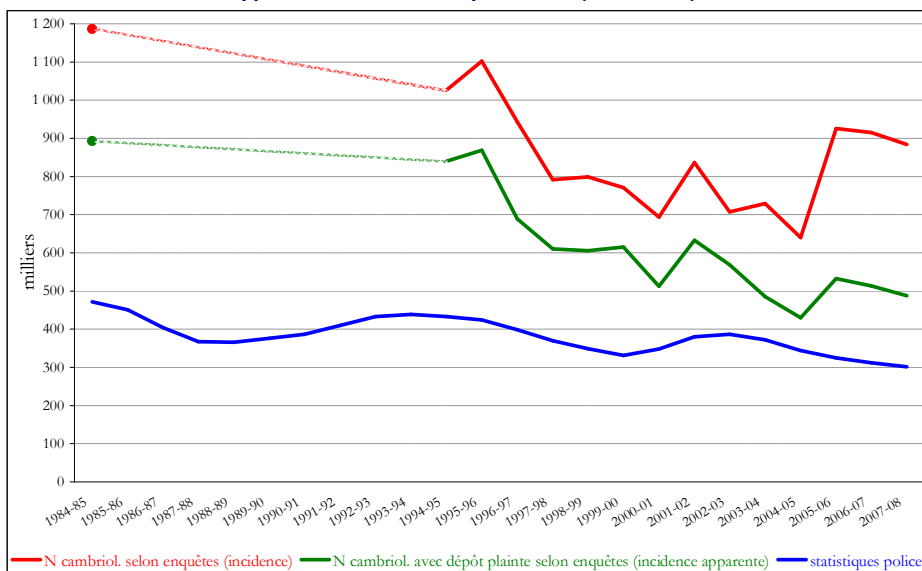
Tableau 2. Cambriolages de la résidence principale, comparaison entre enquêtes et statistiques policières, en milliers. 1984-2008

		nombre estimé de cambriolages selon les enquêtes (incidence)	nombre estimé de cambriolages avec dépôt de plainte selon les enquêtes (incidence apparente)	statistiques policières
CESDIP	1984-1985	1 186 [1087-1286]	893 [818-968]	473
	1985-1986	...	...	453
	1986-1987			405
	1987-1988			368
	1988-1989			366
	1989-1990			376
	1990-1991			387
	1991-1992			410
	1992-1993			433
EPCVM	1993-1994			439
	1994-1995	1 026 [887-1164]	840 [726-953]	433
	1995-1996	1 102 [955-1248]	868 [753-984]	424
	1996-1997	943 [809-1078]	689 [591-787]	399
	1997-1998	792 [667-917]	611 [514-707]	370
	1998-1999	799 [676-922]	606 [512-699]	349
	1999-2000	771 [645-896]	615 [515-715]	331
	2000-2001	694 [581-807]	512 [429-596]	348
	2001-2002	837 [712-962]	633 [538-727]	380
	2002-2003	707 [599-815]	569 [482-655]	387
	2003-2004	729 [650-808]	485 [433-538]	372
CVS	2004-2005	640 [568-713]	430 [381-479]	344
	2005-2006	926 [849-1 003]	533 [489-578]	325
	2006-2007	915 [838-992]	513 [470-557]	312
	2007-2008	884 [805-963]	488 [444-531]	302

Sources : CESDIP, INSEE, ministère de l'Intérieur.

Champ : France métropolitaine.

Figure 2. Cambriolages de la résidence principale, évolutions de l'incidence, l'incidence apparente, des données policières, (en milliers). 1984-2008



Sources : CESDIP, INSEE, ministère de l'Intérieur.

Champ : France métropolitaine.

Dans les délinquances à victime directe (les agressions, les vols, les dégradations...), c'est le renvoi par la victime qui constitue la principale source d'enregistrement policier. La proportion des faits découverts par l'initiative policière est généralement minimale, au contraire de ce qui se passe pour la délinquance sans victime directe (l'immigration irrégulière, le commerce ou la consommation de substances prohibées...). C'est donc la propension des victimes à informer la police (ou la gendarmerie) qui doit en bonne logique expliquer la différence entre les deux sources. Elle ne

le fait ici que très partiellement, puisque comme le montre la figure 2, la courbe verte des cambriolages pour lesquels les victimes disent avoir déposé plainte continue à se déployer nettement au-dessus de celle des enregistrements policiers. Autrement dit, police et gendarmerie sont loin de dresser un procès-verbal de cambriolage dans tous les cas où les victimes disent avoir déposé plainte. On fait d'ailleurs la même observation quand on compare des données de victimisation à des statistiques policières en matière de cambriolage pour les enquêtes régionales et locales.

⁷ Pour une analyse systémique de ces phénomènes d'inertie institutionnelle, cf. VAN DIJK, 2009, 48 et suiv.

Cette situation inattendue semble due en grande partie à une divergence d'appréciation sur les tentatives, comme si le policier hésitait à enregistrer sous la rubrique cambriolages des incidents – par exemple une serrure endommagée – que l'enquêteur, lui, interprète comme des tentatives de cambriolages. Ainsi, non seulement les victimes hésitent davantage à informer la police des simples tentatives, mais encore si elles s'y résolvent, leurs chances d'être entendues semblent faibles. Du coup, la hausse observée les dernières années dans les en-

quêtes – parce qu'elle semble surtout porter sur les tentatives – se traduit par un écart accru avec les statistiques de police.

Conclusion

Au total, dans le dernier quart de siècle, l'évolution des cambriolages montre une forte tendance à la baisse que les données policières sous-estiment. Il est possible qu'on assiste dans les dernières années à une certaine poussée des cambriolages, surtout des tentatives, qui rompt en partie avec cette tendance globale. Il faudra

observer si cette indication se confirme dans les prochaines années.

Enfin, le comptage policier ne constitue pas un indicateur très fiable de cette sorte de victimisation. Certes, il en indique la tendance globale, mais de manière fort imprécise.

Renée ZAUBERMAN (rzauberman@cesdip.fr),
Philippe ROBERT (probert@germ-cnrs.com),
Sophie NÉVANEN (snevanen@cesdip.fr)
et

David BON (david.bon@cesdip.fr)

Pour en savoir plus :

- MICELI L., NÉVANEN S., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2009, De l'instantané au long métrage. L'enquête cadre de vie et sécurité dans la série des données sur la victimisation, *Économie & Statistique*, 429, 3-28.
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., NÉVANEN S., DIDIER E., 2008, L'évolution de la délinquance d'après les enquêtes de victimisation, France, 1984-2005, *Déviante & Société*, 32, 4, 435-471.
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., POTTIER M.L., LAGRANGE H., 1999, Mesurer le crime. Entre statistiques de police et enquêtes de victimisation (1985-1995), *Revue Française de Sociologie*, XL, 2, 255-294.
- VAN DIJK J.J.M., VAN KESTEREN J., SMIT P., 2007, *Criminal Victimization in International Perspective. Key Findings from the 2004-2005 ICVS and EU ICS*, Den Haag, WODC-Tilburg University-UNICRI-UNODC.
- VAN DIJK J.J.M., 2009, Approcher la vérité en matière de délinquance. La comparaison des données d'enquêtes en population générale avec les statistiques de police sur la délinquance enregistrée, in ROBERT Ph., (dir.), *Mesurer la délinquance en Europe. Comparer statistiques officielles et enquêtes*, Paris, l'Harmattan, 17-55.
- ZAUBERMAN R., ROBERT Ph., NÉVANEN S., DIDIER E., 2009, L'acteur et la mesure : le comptage de la délinquance entre données administratives et enquêtes, *Revue Française de Sociologie*, 50, 1, 31-62.
- ZAUBERMAN R., 2011, La délinquance contre les biens : une synthèse de travaux européens, *Criminologie*, 43, 2 (sous presse).

Vient de paraître

- BERLIÈRE J.M., 2011, The Dilemma of the Permanence of a « Republican » Police in a Totalitarian State : the French Experience of 1940-1944, in MEHRA A.K., LÉVY R., (eds.), *The Police, State and Society. Perspectives from India and France*, Delhi, Pearson, 287-299.
- BERLIÈRE J.M., 2011, La invención de una policía « republicana » en la Francia de la tercera República, in GALEANO D., KAMINSKY G., (eds.), *Mirada (de) Uniforme. Historia y crítica de la razón policial*, Buenos Aires, Teseo, 49-68.
- BODY-GENDROT S., 2011, The Police and the Cities : the French Experience, in MEHRA A.K., LÉVY R., (eds.), *The Police, State and Society. Perspectives from India and France*, Delhi, Pearson, 133-146.
- BODY-GENDROT S., 2011, Power and Powerlessness in Global Cities, *OpenDemocratie.net*, 7 février (article téléchargeable sur le site Internet : <http://www.opendemocracy.net/sophie-body-gendrot/power-and-powerlessness-in-global-cities>).
- DE MAILLARD J., 2010, Les politiques publiques de sécurité, in BORRAZ O., GUIRAUDON V., (dir.), *Les politiques publiques. Tome 2 : Changer la société*, Paris, Presses de Sciences-Po, 57-77.
- DE MAILLARD J., SMITH A., 2010, La fabrication des positions nationales dans l'Union Européenne. La France, le Royaume-Uni et la sécurité intérieure, *Revue Internationale de Politique Comparée*, 17, 2, 207-223.
- ESTERLE M., 2010, Précarité et réalités des parcours scolaires, in LA DÉFENSEUR DES ENFANTS, *Précarité et droits des enfants. État des lieux et recommandations*, Paris, La Défenseur des Enfants, Collection « Rapport Thématique », 94-129.
- JOBARD F., 2010, Le spectacle de la police des foules. Les opérations policières durant la protestation contre le CPE à Paris, *Sociétés Politiques Comparées*, 27, 1-55 (article téléchargeable sur le site Internet : <http://www.fasopo.org/reasopo/n27/article.pdf>).
- JOBARD F., 2011, Police Deviance in France, in MEHRA A.K., LÉVY R., (eds.), *The Police, State and Society. Perspectives from India and France*, Delhi, Pearson, 213-227.
- JOBARD F., LÉVY R., 2011, Racial Profiling. The Parisian Police Experience, *Canadian Journal of Criminology and Criminal Policy*, 53, 1, 87-93.
- KENSEY A., 2010, Dix ans d'évolution du nombre de personnes écrouées de 2000 à 2010, *Cahiers d'Études Pénitentiaires et Criminologiques*, 35, 1-7.
- LÉVY R., 2011, The Police and the Criminal Justice System in France : the Challenge of Modernization, in MEHRA A.K., LÉVY R., (eds.), *The Police, State and Society. Perspectives from India and France*, Delhi, Pearson, 60-84.
- LÉVY R., 2011, A Comparison of the Indian and the French Police : Some Thoughts, in MEHRA A.K., LÉVY R., (eds.), *The Police, State and Society. Perspectives from India and France*, Delhi, Pearson, 300-309.
- MOUHANNA Ch., 2011, Modernizing the French National Police Forces, in MEHRA A.K., LÉVY R., (eds.), *The Police, State and Society. Perspectives from India and France*, Delhi, Pearson, 241-249.
- MOUHANNA Ch., 2011, Rural Policing in France : the End of Genuine Community Policing, in MAWBY R.I., YARWOOD R., *Rural Policing and Policing the Rural. A Constable Countryside ?*, Farnham, Ashgate, 45-57.
- OCQUETEAU F., 2010, Lecture de l'ouvrage de LASCOUMES P., (dir.), 2010, *Favoritisme et corruption à la française. Petits arrangements avec la probité*, Paris, Presses de Sciences-Po, *Champ Pénal*, VII (article téléchargeable sur le site Internet : <http://champpenal.revues.org/7954>).
- PIAZZA P., 2010, Du bertillonage à l'Europe biométrique, in AGHROUM Ch., ALBERGANTI M., BONELLI L., CEYHAN A., DENIS V., DUFIEF V., LAURENT S., PIAZZA P., PREUSS-LAUSSINOTTE S., ROUSSELIN Th., THOREL H., TSOUKALA A., VITRAN J.C., *Identification et surveillance des individus. Quels enjeux pour nos démocraties ?*, Paris, Éditions de la Bibliothèque Publique d'Information (Centre Pompidou), Collection « Paroles en Réseau », 13-25.
- ROBERT Ph., 2010, Généalogies et recompositions pénales contemporaines, *Cahiers de la Justice*, 4, 13-32.
- ROBERT Ph., 2010, Les politiques publiques de la prévention à la surveillance, *Projet*, 319, 43-51.
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2010, Crise sécuritaire et alarme à la récidive : entre étude savante et fébrilité législative, in ALLINNE J.P., SOULA M., (dir.), *Les récidivistes. Représentations et traitements de la récidive (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 211-226.
- ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., MICELI L., NÉVANEN S., DIDIER E., 2010, The Victim's Decision to Report Offenses to the Police in France : Stating Losses or Expressing Attitudes, *International Review of Victimology*, 17, 179-207.
- VENTRE D., 2011, Stuxnet : interprétations, *Revue MISC*, janvier-février, 53-63.
- ZAUBERMAN R., 2011, Crime Victims and the Criminal Justice System : an Illustration from a French Regional Victimization Survey, in MEHRA A.K., LÉVY R., (eds.), *The Police, State and Society. Perspectives from India and France*, Delhi, Pearson, 109-130.

CESDIP

Centre de Recherches sur le Droit
et les Institutions Pénales
Min. Justice/CNRS/UVSQ - UMR 8183
Immeuble Edison - 43, boulevard Vauban
F-78280 Guyancourt
Tél. : +33 (0)1 34 52 17 00 - Fax : +33 (0)1 34 52 17 17

Directeur de la publication

Fabien Jobard

Coordination éditoriale

Isabelle Pénin (conception et maquette)
Bessie Leconte (relecture)

Diffusion : CESDIP : Isabelle Pénin

Imprimerie : Imprimerie Compédit Beauregard S.A.
ZI Beauregard - BP 39 - 61600 La Ferté-Macé
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011 ISSN : 0994-3870

Reproduction autorisée moyennant indication de la source.